

## Information de produit

 comme exigé dans les règlements de l'UE n° 812/2013 et n° 814/2013

### Fiche de produit (selon règlement de l'UE n° 812/2013)

(a) Nom du fournisseur ou de la marque commerciale	<i>Bulex</i>	
(b) Référence du modèle donnée par le fournisseur	<i>FES1 150 B M</i>	
(c) Classe d'efficacité énergétique	<i>B</i>	
(d) Pertes à l'arrêt	<i>52</i>	<i>W</i>
(e) Volume du ballon	<i>162</i>	<i>l</i>

### Exigences d'information sur le produit (selon règlement de l'UE n° 814/2013)

		sujet	Symbole	Valeur	Unité
Information d'identification du modèle	<i>Bulex</i>	Pertes à l'arrêt	<i>S</i>	<i>52,1</i>	<i>W</i>
	<i>FES1 150 B M</i>	Volume du ballon	<i>V</i>	<i>162,0</i>	<i>l</i>
Précautions spécifiques pour le montage l'installation et l'entretien de l'appareil de chauffage ; information pour le démontage et le recyclage à la fin de la durée de vie de l'appareil		Les notices d'utilisation et d'installation sont à étudier attentivement et à suivre pour chaque composition, installation ou entretien. Les notices d'utilisation et d'installation sont à étudier attentivement et à suivre pour le démontage et le recyclage à la fin de la durée de vie de l'appareil.			